

Quelques opinions

N'EN LIRA AVEC INTERET les diverses opinions de la presse française et anglaise relativement aux élections d'Ontario.

Dit le Devoir, de Montréal: "Tous tant que nous en sommes, nous avons malheureusement, devant les surprises du scrutin, le devoir d'être modestes."

"Mais l'élection n'est qu'un incident dans la lutte qui se poursuit autour de l'école bilingue. Celle-ci touche à des intérêts trop graves, et d'un caractère trop durable, pour qu'un tour de scrutin puisse y mettre fin."

"Aujourd'hui comme hier, les Canadiens-français—soucieux de faire apprendre l'anglais à leurs enfants et de les mettre en mesure de profiter des mêmes avantages que les autres citoyens de l'Ontario—restent parfaitement résolus à conserver à ces enfants la langue de leurs pères. Et, contre tous ceux qui veulent, par la force brutale ou par une réglementation insidieuse, les dénaturiser, ils continueront la lutte."

"Ils porteront cette lutte partout où ce sera nécessaire, partout où on les attaquera."

"Dans le domaine de la politique provinciale même, le dernier mot n'est pas dit. L'attitude des gouvernants—quelles que soient leurs déclarations antérieures—dépend toujours plus ou moins de la force de résistance de ceux auxquels ils s'attaquent. Plus, il y aura la lutte sur le terrain judiciaire et sur d'autres terrains encore. On peut être assuré que la minorité n'a pas épuisé ses armes."

"Les dépêches de ce matin même indiquent que la commission scolaire d'Ottawa se propose, avec le concours des congréganistes, de fortifier ses écoles contre de nouvelles attaques. Religieuses et religieuses ont rendu de trop grands services à cette cause sainte pour que nous n'ayons pas le droit de compter sur eux jusqu'à la fin."

"A nos compatriotes de la province voisine, nous redisons donc: courage et persévérance et le jour où nous pourrions directement leur être utiles, nous serons à leur disposition."

"Nous espérons qu'ils n'en doutent point, mais nous sommes heureux de le leur redire."

D'autre part, la Gazette, de Montréal, fait les commentaires suivants:

"Les résultats des élections de la nouvelle chambre législative d'Ontario ont été plus défavorables à l'opposition libérale qu'on ne s'y attendait. Sans doute, le parti de M. Rowell souffre des événements qui ont signalé les dernières années durant lesquelles il a occupé le pouvoir, et il a fait preuve non seulement d'aptitudes, mais il a montré qu'il savait se plier aux circonstances. Qu'est-ce qui a été fait, avant 1904, lorsque sir George Ross, M. George F. Graham, de Brookville, M. Alex. G. Mackay, de Grey, M. J. Strattan, de Peterborough, faisaient tous leurs efforts pour se cramponner au pouvoir, lorsqu'ils compromettent leur utilité et leur réputation étaient choses du passé; ils s'imposent, toutefois, à l'organisation et paralysaient ses efforts. Ce qu'on doit dire à la louange de M. Rowell, c'est qu'il est à réorganiser le parti libéral. Toutefois il a un long sillon à tracer avant qu'il puisse abandonner la charge. Le gouvernement Whitney s'est acquis l'approbation de la majorité de la province. Il a conquis, d'une manière frappante, le respect général."

De son côté, le Soleil, de Québec, termine ainsi son article:

"Sir James Whitney reste au pouvoir avec une grande majorité. Réprouvés qu'il n'abusera pas de sa puissance pour commettre des actes de justice à l'égard de nos compatriotes, et qu'il saura se rappeler qu'avant lui, dans cette même province d'Ontario, d'autres premiers ministres forts comme lui et aussi adroits qu'il le peut l'être, avaient pu se placer à une hauteur que la lave orangiste ne peut atteindre et de cet endroit applaudir généralement aux rudes accents de la langue que parlent les meilleurs colons de sa province, les Canadiens-français. M. Whitney est âgé et lentement il entre dans l'histoire; s'il n'y veut pas tenir la place d'un Mowat, nos compatriotes n'ont qu'à se souvenir, vers M. Rowell, par tempérament autant que par tradition, celui-ci saura respecter le droit et faire triompher la justice."

"Le chef de l'opposition est un Écossais libre et tenace. Cette défaite ne saurait l'affecter et quant à nous, libéraux, nous sommes loin de désespérer et nous dirons à M. Rowell: Continuez la bataille! "Avoir un beau programme, défendre des idées saines et justes avoir de l'endurance et se battre vaillamment, c'est le seul secret de la victoire."

Dit le Daily Mail, de Montréal:

"Chacun a attendu un retour au pouvoir de sir James Whitney, dans la province d'Ontario. Il a été élu avec une majorité plus faible, mais avec un appui puissant dans la législature. Les hommes publics, occupant une position de haute responsabilité, peuvent difficilement compter sur la reconnaissance des électeurs pour un travail noblement accompli, mais la récompense qui accompagne les services rendus par un homme public éminent est, une chose raisonnablement certaine. Une réflexion sur cette règle du service public suffira pour adoucir les opinions des plus ardents réformateurs à la cause de la tempérance qui peuvent déplorer le fait qu'Ontario a refusé d'abolir le "bar"..."

Voici ce que dit la Patrie, de Montréal:

"M. Rowell, le chef de l'opposition, a fait de la suppression des buvettes son grand cheval de bataille, et il a eu, pour appuyer sa campagne, le concours actif du clergé. De sorte que, bien que le principe abolitionniste n'ait pas paru, dans les récentes élections partielles, exercer une grande séduction chez les électeurs, on pensait généralement qu'il procurerait aux libéraux un nombre appréciable d'adhésions, après avoir été tant prêché sur tous les bûchers et dans les temples protestants. L'impression produite sur les électeurs, il faut l'admettre, est nettement négative. Peut-être parce que les municipalités ont déjà tous les pouvoirs nécessaires non seulement pour fermer les buvettes, mais pour établir dans leurs limites respectives la prohibition complète du commerce de liqueurs, le cri "abolish the bar" n'a trouvé aucun écho, et M. Rowell fera aussi bien de rayer définitivement cet article de son programme."

"La minorité française a tenu compte, dans cette élection, moins de la question des cabarets que de la question des écoles bilingues. La presse anglaise d'Ontario a saisi cette occasion pour combattre avec plus de virulence que jamais les revendications de la minorité. Il est remarquable que, pendant toute la campagne, ceux qui étaient autorisés à parler au nom du gouvernement n'ont jamais promis à la population française, en vue d'obtenir ses suffrages, aucune concession nouvelle en matière scolaire. De son côté, M. Rowell a cherché—par des déclarations malheureusement pas très catégoriques—to rallier à sa cause les électeurs de langue française, et il semble avoir assez bien réussi, puisque pas moins d'une demi-douzaine de circonscriptions où l'élément français est en nombre ont été enlevés aux conservateurs."

Commente le Canada, de Montréal:

"Le parti libéral sort de l'élection d'Ontario avec un gain de quelques sièges, malgré le "perry-mander" de la dernière session de la législature provinciale, et présente, dans la prochaine législature, un groupe plus influent et plus nombreux. Mais la leçon du vote d'hier, c'est que la province d'Ontario ne veut pas de la prohibition, même partielle, que comportait le programme de M. Rowell... Les principes du parti libéral ont été peu discutés au milieu des discussions pour ou contre le bar et l'on ne saurait considérer le résultat des élections comme une négation des progrès considérables que fait le libéralisme par tout le pays. Il en est à peu près de même pour la question des écoles bilingues, sauf dans les comtés de l'est d'Ontario où le vote des "Canadiens-français a été très significatif."

Dit le Droit, d'Ottawa:

"Enfin, la lutte est terminée et, à travers les fumées qui s'élevaient encore du champ de bataille, on peut entrevoir les positions des combattants."

"Le gouvernement Whitney est resté au pouvoir, c'était prévu; bien peu se sont fait illusion au point de croire que les forces du pouvoir combinées avec celles de la toute puissante association des hôteliers pourraient être renversées par le courant de la saine opinion publique, des réformes justes et de la tempérance."

"Il faut bien remarquer que le gouvernement Whitney a choisi lui-même le temps le plus favorable à son point de vue, pour en appeler au peuple; rien ne l'y obligeait, sinon qu'il voulait faire renouveler son mandat avant que les éléments de faiblesse et de désorganisation qu'il remarquait dans ses rangs ne devinssent trop forts."

"Malgré cette tactique, où le droit du plus fort et l'amour du pouvoir priment la justice et l'intérêt public, le gouvernement a vu sa

majorité diminuer sur toute la ligne, contre les sièges qu'il a perdus à la Législature, les majorités en faveur de son gouvernement ont été diminuées; ce n'est certainement pas un compliment ni un vote de confiance dont on peut être fier."

"L'administration générale de la province ne subira pratiquement aucun changement immédiat. Il est à peu près certain cependant que M. Whitney se retirera du ministère, vu son état de santé; cette retraite amènera des modifications difficiles à prévoir à l'heure actuelle."

Dans le marasme

LES SEPARATISTES IRLANDAIS verdissent de plus en plus, après la volée que les électeurs d'Ottawa-Est viennent de donner au candidat des Mackell et autres de même levure, voilà que Samuel Genest annonce à quatre-vingt-dix instituteurs et institutrices que leurs services ne seront plus requis. La lettre de M. Genest, communiquée aux divers intéressés, se lit comme suit:

"Permettez-moi de vous informer qu'en vertu du pouvoir donné au Président de la Commission par une résolution adoptée par la Commission des Ecoles Catholiques Romaines d'Ottawa, vous recevez, par les présentes, avis que vos services ne seront plus requis. Nous regrettons la pénible nécessité de faire cette démarche; mais, toutefois, si vous désirez demander une nomination, votre demande aura première considération. Des renseignements complets concernant les nouvelles exigences que nous devons rencontrer vous seront fournies aussitôt que possible."

(Signé) S.-M. GENEST, Président de la Commission.

Au cours d'explications données à ce sujet, M. Genest a déclaré regretter l'obligation où il se trouve d'en agir ainsi. Mais cette attitude a dû être prise afin de rencontrer les dépenses additionnelles que nécessitera la mise en vigueur des nouveaux règlements et la réintention des écoles.

Les séparatistes ont été atterrés à cette nouvelle. Et depuis lors, ils sont plongés dans un véritable marasme. Leurs troubles ne sont cependant pas près de finir!

JEAN-PAUL.

Officier d'Académie

La nomination de M. Auguste Lemieux, C.R., au poste honorifique d'officier d'Académie, a été accueillie avec la plus grande faveur par la population d'Ottawa. Ces jours derniers, M. Lemieux recevait du Consul général de France au Canada, la lettre suivante:

Montréal, 20 juin 1914. M. Auguste Lemieux, C.R., Avocat, Edifice "Plaza", 45, rue Rideau, Ottawa.

Monsieur, J'ai le plaisir de vous informer que le Journal Officiel de la République française, en date du 3 mai dernier, porte votre nom parmi ceux des nouveaux promus au grade d'Officier d'Académie, en vertu d'un arrêté du 4 avril 1914, signé par M. René Viviani, alors ministre de l'Instruction Publique.



M. AUGUSTE LEMIEUX, C.R., qui est le gouvernement français vient de nommer officier d'Académie.

Encore que je n'aie reçu jusqu'à ce jour aucun avis officiel du Ministère des Affaires Étrangères relatif à votre promotion, vous pouvez la considérer comme acquise et c'est à ce titre, Monsieur, que je suis heureux de vous en présenter toutes mes félicitations personnelles et y joignant l'expression de mes très distingués sentiments.

RAYNAUD, gérant du Consul général.

Cette haute marque de distinction, de la part de la République française envers un de nos compatriotes, sera une juste récompense du zèle ardent déployé par M. Lemieux pour promouvoir en Ontario les meilleurs intérêts de la cause française. Comme on le sait, M. Lemieux est le représentant légal à Ottawa de la Société des Jeunes de Lettres de Paris. Les nombreux services qu'il a rendus de ce chef à l'élément lettré français, n'ont pas peu contribué à attirer sur M. Lemieux l'attention du gouvernement Poincaré.

Nous sommes heureux de pouvoir fournir ici quelques notes biographiques relatives au distingué titulaire.

Auguste Lemieux, LL.B., C.R., F.R.C.L., est né à Montréal, P.Q., le 20 février 1874. Il est le plus jeune de sept garçons, encore tous vivants. Il est le frère de l'honorable Rodolphe Lemieux, ancien ministre dans le Cabinet Laurier.

Fit ses études au collège de l'Assomption et au collège des Jésuites de Montréal et fit sa cléricature sous MM. White, O'Halloran et Buchanan, avocats de Montréal.

Reçut son diplôme de "Bachelier en Loi de Laval, (LL.B.) le 10 janvier, 1898. Fut reçu avocat le 12 juillet 1898. Exercer sa profession à Montréal de 1898 à 1902.



M. J.-A. PINARD, le nouveau député d'Ottawa-Est.

"Christophe Colomb"

A Hull

La troisième audition de "Christophe Colomb" à Hull, le 24 juin, dernier, a été un magnifique succès, tant artistique que financier. Malgré la température menaçante, le public canadien-français de Hull s'est montré éminemment amateur de bonne musique, et la salle du Parc Royal était remplie de l'élite de cette ville. L'audition a été parfaite sous tous rapports. Les chœurs ont été rendus avec un ensemble et une précision dignes de professionnels, et l'auditoire a tellement insisté qu'on a dû répéter un de ces chœurs en entier.

Les solistes étaient en excellentes voix et tous ont résolu de chauffer leurs applaudissements. Madame N.-M. Mathé, dont la réputation de chanteuse n'est plus à faire, a rempli le rôle d'Élvière en artiste consommée, et le duo des "Adieux", qu'elle a chanté avec M. Edgar Bédard (Fernando), a été la pièce par excellence de la soirée. M. Bédard possède une voix de ténor chaude et vibrante, et sa diction parfaite, aidée de beaucoup d'expression et d'âme, a été le sujet de nombreux commentaires les plus flatteurs. Madame Laura Hurus a chanté avec le même succès que les premiers soirs et a eu les honneurs d'un rappel. M. Georges Arduin a, comme toujours, rendu le rôle titulaire en artiste, et Messieurs Guibord et Boulay, ainsi que le jeune Delval Richard, ont rempli leurs parties respectives à la satisfaction générale. Malgré l'absence des instruments à vent à l'orchestre, l'accompagnement des cordes, soutenu par deux pianos et un orgue, a fait singulièrement ressortir les beautés de l'œuvre de Frédéric David. M. Albert Tassé, chef d'orchestre, a su trouver des effets superbes et a brillamment ajouté au succès de l'audition. Mademoiselle Rose Bray et Monsieur A. Paré, qui tenaient les pianos d'accompagnement, ont admirablement rempli leur tâche difficile et ont largement contribué au succès général, comme d'ailleurs M. Georges Bédard, qui tenait la partie d'orgue. Souhaitons, dès lors, en matière, qu'ils aient entendu l'œuvre à Ottawa et qu'ils étaient présents à Hull, le 24 juin au soir, ont affirmé que la dernière audition a été de beaucoup supérieure aux autres comme ensemble et comme perfection. Durant un intermède de quelques minutes, M. P.-D. Vermette, notre vétéran chanteur, a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire en chantant, avec l'aide de son piano, un air qui nous a fait connaître, le chant national "O Carillon", avec accompagnement de chœur et d'orchestre. Cette pièce, ajoutée au programme, a jeté une note patriotique qui a fait vibrer fortement nos cœurs canadiens-français, et a fait du concert une fête musicale vraiment nationale. M. Charles-M. Charlebois, le directeur musical, a droit à nos plus sincères félicitations pour le beau succès qui a couronné son dévouement et son travail.

Tribut de reconnaissance

A la mémoire de Révérende Soeur Raïzanne des Sœurs Grises de L. C.

Samedi, le 20 courant, à 3 1/2 hrs p.m. un grand nombre de parents, de religieuses et d'amis assistaient aux funérailles de la Révérende Soeur Raïzanne et lui donnaient un dernier témoignage d'estime et d'affection.

Madame Langlois, présidente, et les Dames de la société de culture Sainte-Elisabeth, dont la Révérende Soeur Raïzanne était la Directrice, avaient voulu qu'un Libera solennel fut chanté à la basilique d'Ottawa. Ce Libera, brillamment exécuté par les chœurs de la paroisse et les élèves des Frères, dit mieux que les paroles en quelle considération était tenue cette religieuse vénérée, dont la mort soulève d'innombrables regrets.

Mgr Routhier, assisté de M. le chanoine L.-N. Campeau et de M. l'abbé Hébert, présidait la touchante cérémonie.

Cette même Société Sainte-Elisabeth a fait chanter, à la cathédrale, lundi matin, à 7 1/2 hers a.m., un service solennel pour le repos de l'âme de la regrettée défunte. C'est là une marque de gratitude qui fait honneur à la société Sainte-Elisabeth; c'est aussi un hommage dédicé rendu à la charité de cette mère des pauvres dont les vertus et le mérite sont au-dessus de tout éloge.

Vous donc qui payez un juste tribut de larmes et de regrets à la mémoire de celle que vous avez aimée, levez vos regards vers le ciel et que vos cœurs soient consolés par la lumineuse vision que la foi vous fait entrevoir.

Communiqué.

La Saint-Jean-Baptiste

A Verchères

Les habitants de Verchères ont voulu célébrer la Saint-Jean-Baptiste, comme d'habitude, et mieux encore. En voici le programme qui a été lu du haut de la chaire:

Après les Vêpres, procession sur la rue Principale, un petit saint Jean-Baptiste, accompagné de l'agneau traditionnel.

A 8 heures, feu de la Saint-Jean sur la côte. En même temps, illumination de l'île Marie, en face de Verchères.

A 9 heures, feu d'artifice. L'église avait reçu, pour la circonstance, une décoration de feuilles d'érable.

On a fait brûler beaucoup de cierges devant la statue de saint Jean-Baptiste, spécialement exposée au milieu du sanctuaire.

Le sermon a traité de la franc-maçonnerie, des mariages mixtes et de la lecture des Livres autographes: toutes choses qui ont fait combattre si l'on veut, au service au Canadien-français, sa foi traditionnelle. M. le curé a déclaré: "Ceux-là ne sont Canadiens-français que de nom, qui vont sans scrupules pour des antécédents, comme plusieurs l'ont fait à Montréal, aux dernières élections municipales."

L'absence de toute démonstration populaire à Montréal ne dit rien qui vaille. Les Montréalais devraient savoir, sans parler des autres raisons—qu'il faut accoutumer leurs milliers d'étrangers à voir dans Montréal, une ville véritablement canadienne-française et qui veut rester telle, et non pas une ville purement cosmopolite, qui n'a rien de propre, rien de personnel, rien d'ancestral.

Ce n'est pas en enlevant à un peuple ses fêtes joyeuses qu'on le rend meilleur ou plus fort.

Il y a toujours moyen de mêler l'utile à l'agréable. Si la Société Saint-Jean-Baptiste persiste à vouloir abolir les vieilles traditions, nous verrons le clergé—comme d'habitude, au besoin—se mettre à la tête de la démonstration nationale.

Communiqué.

Famille éprouvée

Dimanche après-midi, le vingt et un juin, ont eu lieu les funérailles de Wilfrid Morisset, enfant bien-aimé de M. Adolphe-Roméo Morisset, chef comptable au département de l'Immigration.

Décédé l'avant-veille, à l'âge de cinq ans et demi, le jeune fils de M. Morisset a succombé à une affection cardiaque. Cette mort a été d'autant plus douloureuse, que le père était absent du foyer, retenu à Québec par les travaux de la convention des Forestiers Canadiens. De nombreuses marques de sympathie ont été offertes aux parents affligés, de la part de proches et des amis de Monsieur et Madame Morisset.

Les funérailles et le service funéraire ont revêtu un caractère tout particulièrement imposant. La dépouille mortelle a quitté la demeure de M. Morisset, 337 rue Chapel, suivie d'un nombreux cortège. Le deuil était conduit par M. A.-R. Morisset, accompagné de ses deux fils René et Henri. Venait ensuite les frères du père éprouvé, MM. Léon-H. Morisset, Louis-C. Morisset et Maurice Morisset; M. Rodolphe Beaudoin, son beau-frère, et M. Gustave Dionne, son cousin.

On a remarqué dans le cortège: MM. Pierre Marchand, V.-P. Aubin, Aurélien Bélanger, P. Pelletier, Henri Lefebvre, J.-A. Ethier, Sam. Richard, Anat. Richard, A. de la Salle, J.-A. Blais, J.-M. Briand, Narcisse Royer, Nap. Patrie, Honoré Patrie, Raoul Bélanger, F. Butterworth, J.-H. Hamel, M. Cloutier, M. Bélanger, J.-C.-O. Dubois, et plusieurs autres. Les Révérends Frères Nicéas et Marquise, de l'Académie de la Salle, assistaient au service, ainsi que la plupart des choristes de l'église du Sacré-Cœur, où la cérémonie funéraire a eu lieu. Le R. P. J.-E. Jeannotte, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Cœur, a chanté

le service. Le chœur de l'orgue, sous la direction de M. Henri Lefebvre, a rempli puissamment la partie musicale. L'orgue était tenu par Mademoiselle Bélanger. Au cimetière Notre-Dame, les Sœurs de la Sagoss, où Mlle Lucienne Morisset nous suit actuellement ses études, sont venues transmettre au père attristé l'expression de leur profonde sympathie.

A la famille de M. Morisset, si cruellement éprouvée, la "Justice" offre le tribut de ses plus sincères condoléances.

Dans le deuil

Les journaux nous ont appris mardi soir la mort de M. Théodore Choinard, ancien inspecteur du département de la voirie et assistant inspecteur des bâtiments pour la cité de Québec. M. Choinard est mort subitement lundi soir, à Kamouraska, où il devait passer l'été avec sa famille. Il y a huit jours à peine, M. Choinard laissait Québec pour sa villa. Comme il semblait alors jouir d'une robuste santé, l'on comprendra quel choc a causé la nouvelle de sa mort. Le défunt n'était âgé que de cinquante-cinq ans. Il était le frère de M. Ephrem Choinard, homme de lettres, et sans-vérificateur des comptes publics provinciaux.

Éminemment estimé pour ses hautes qualités de cœur et de l'esprit, le défunt sera profondément regretté de tous ceux qui l'ont connu. Fonctionnaire modeste, il laissera après lui de solides exemples. Les funérailles ont eu lieu à Québec.

A la famille si cruellement éprouvée, la "Justice" offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Lisez nos annonces, vous en retirerez certainement du profit.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénédictines, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE

P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.



ÉNORME quantité de meubles que nous avons en magasin surpassent tout dans Hull et Ottawa. Elle représente la production de cinquante manufactures.

Réduction de Stock

Diminuer notre stock le plus possible en juillet, tel sera notre mot d'ordre, et ce mot d'ordre signifie vendre au prix coûtant et même en bas du prix coûtant pour diminuer notre stock. C'est une opération financière à double résultat. Le fabricant y trouve l'avantage d'écouler ses produits et l'acheteur le moyen de diminuer le coût de la vie.

Par conséquent le client verra son avoir aux banques augmenter en proportion des achats qu'il aura fait durant cette vente. C'est un de ces avantages dont tout le monde bénéficie et dont personne ne souffre.

On devient enthousiaste rien que d'y penser.

Donc en foule dès lundi matin chez

JOS. PAQUIN,

As Post Interprovincial. Téléphone: Queen 7539.

N. B.—Notre magasin sera fermé durant les mois de Juillet et Août, le lundi, mardi et mercredi de chaque semaine à 6.30 heures p. m. Les autres soirs il sera ouvert jusqu'à 9 heures p. m.